



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

280^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-220212 (extraordinaire)
Le 12 février 2022
de 9 h à 12 h 7
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-220212



CGV-220212 (extraordinaire)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

280^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 12 février 2022

de 9 h à 12 h 7

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Malaïka Bacon-Dussault
Professeure (Moncton)
Darius Bossé
Extérieur du N.-B.
(Ottawa)

Annie Hélène Boudreau
Professeure (Shippagan)
Morel Caissie
Nord-Ouest

Marc-Antoine Chiasson
Sud-Est

François Daigle
Extérieur du N.-B.
(Ottawa)

Edith Doucet,
présidente
Denise Frenette
Sud-Est

Louise Imbeault
Chancelière

Denis Mallet
Nord-Est

Julien Massicotte
Professeur
(Edmundston)

Isabelle Paulin
Association des
anciens, anciennes
et amis
(Shippagan)

Michelyne Paulin
alUMni

Denis Prud'homme
U de M
Recteur et vice-
chancelier

Paulette Robert
Nord-Est
Mathilde Thériault
Étudiante
(Moncton)

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay,
secrétaire générale
U de M

Janice Comeau,
secrétaire
d'assemblée
Moncton

Gabriel Cormier, vice-
recteur,
administration et
ressources humaines
(VRARH)
U de M

Pierrette Fortin, vice-
rectrice
Edmundston

Nathalie Haché
Directrice par intérim
de la Direction des
communications
U de M

Gilles Roy, vice-recteur,
enseignement et recherche
(VRER)
U de M

Sid-Ahmed Selouani,
vice-recteur
Shippagan

Personnes excusées : Sarah Djorah Ait kheddache, Patrick Breton, Thomas Chassé, Isabelle Dasylya-Gill, Samuel LeBreton, Mathieu Lemieux, Richard Losier et Mireille Vautour

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	3
2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
3. BUT DE LA CONVOCATION.....	3
4. DOSSIER MISSION/VISION/VALEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	3
4.1. Comité plénier	3
4.2. Rapport du Comité plénier	4
5. PROCHAINE RÉUNION EXTRAORDINAIRE	4
6. CLÔTURE	4
DOCUMENT.....	
DOCUMENT A : Ordre du jour	A ()
DOCUMENT B : Document de travail - Mission/vision/valeurs	B ()

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

9 h : La présidente du Conseil des gouverneurs souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

La présidente procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones :

« L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiwik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiwik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

Les personnes excusées de la réunion sont : Sarah Djohra Ait Kheddache, Patrick Breton, Thomas Chassé, Isabelle Dasylyva-Gill, Samuel LeBreton, Mathieu Lemieux, Richard Losier et Mireille Vautour.

Michel Couture et Janice Comeau sont nommés scrutateurs.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

3. BUT DE LA CONVOCATION

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'exercice de révision de la mission, de la vision et des valeurs de l'Université de Moncton. Le Conseil des gouverneurs est invité à réfléchir sur le libellé proposé. Il s'agit d'une session de travail qui sera animée par M. Michel Desjardins, président du cabinet-conseil Consortia et associés.

4. DOSSIER MISSION/VISION/VALEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

*Invités : Michel Desjardins, président du cabinet-conseil Consortia et associés
Mathieu Lang, leader de l'Équipe de la stratégie*

4.1. Comité plénier

R : 01- CGV-220212

François Daigle, appuyé par Paulette Robert, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs se transforme en comité plénier pour une période de deux heures. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Début du Comité plénier : 9 h 9

Le Conseil des gouverneurs examine le document de travail intitulé « *Cap sur 2028, Agir pour bâtir l'avenir – document de travail – Mission Vision Valeurs – Conseil des gouverneurs - 12 février 2022* ».

L'horaire de la session de travail est le suivant :

- Objectifs de l'exercice (présentation de Michel Desjardins)
- Mise en contexte (présentation du recteur et vice-chancelier)
- Consultations sur la mission (présentation de Mathieu Lang)

4.1. Comité plénier (suite)

- Étude en sous-groupe sur la question 1 : « Quelles sont vos réactions, vos observations et vos suggestions sur l'énoncé de mission présenté? Est-ce que cet énoncé traduit bien votre représentation de ce que doit être la mission de l'Université de Moncton? »
- Étude en sous-groupe sur la question 2 : « Quelles sont vos réactions, vos observations et suggestions sur l'énoncé de vision présenté? Est-ce que cet énoncé traduit bien votre représentation de ce que doit être la vision de l'Université de Moncton? »
- Étude en sous-groupe sur la question 3 : « Quelles sont vos réactions, vos observations et suggestions sur l'énoncé des valeurs présenté? Est-ce que cet énoncé traduit bien votre représentation de ce que doivent être les valeurs de l'Université de Moncton? »
- Commentaires et observations générales en grand groupe

Fin du Comité plénier : 11 h 55

4.2. Rapport du Comité plénier

Le Conseil des gouverneurs souhaite que l'enregistrement, la transcription et les notes des secrétaires des sous-groupes soient remis à l'Équipe de la stratégie.

R : 02- CGV-220212

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Morel Caissie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte que les notes manuscrites, l'enregistrement et la transcription des discussions du Comité plénier soient remis à l'Équipe de la stratégie. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. PROCHAINE RÉUNION EXTRAORDINAIRE

La prochaine réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 5 mars à 10 h 30.

6. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 7.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale